

Violation des droits humains : «Des écogardes d'African Parks m'ont avoué utiliser des méthodes de torture»

Article réservé aux abonnés

L'influente ONG, mastodonte de la conservation de la nature en Afrique, a reconnu des violations des droits humains à l'encontre de la population locale dans un parc sous sa tutelle au Congo-Brazzaville. Le journaliste Olivier Van Beemen revient dans un livre-enquête sur les agissements de cet «Etat dans l'Etat».



En 2014, l'un des luxueux lodges du parc d'Odzala-Kokoua (Congo-Brazzaville), géré par African Parks, où des atrocités ont été commises. (Roger de la Harpe/Getty Images)

par [Julie Renson Miquel](#)

publié le 1er juin 2025 à 17h37

Elle contrôle à elle seule près de 20 millions d'hectares répartis sur treize pays africains pour un chiffre d'affaires de 120 millions d'euros. L'ONG African Parks est devenue, au fil des ans, un mastodonte de la conservation de la nature sur le continent africain [dont les actions sont régulièrement louées dans la presse internationale](#). Tchad, [Soudan du Sud](#), Niger, République centrafricaine, Congo-Brazzaville, Zambie, Rwanda, Mozambique, Ethiopie... Souvent par faute de moyens, certains gouvernements font le choix de déléguer la gestion de leurs parcs nationaux à la puissante ONG. Toutefois, ses méthodes «musclées» ne font pas l'unanimité.

Le 8 mai, African Parks a reconnu que «dans certains cas, des violations des droits humains ont été commises» par ses gardes du parc national d'Odzala-Kokoua au Congo-Brazzaville, à l'encontre de membres du peuple autochtone

baka. Le journaliste néerlandais Olivier Van Beemen a enquêté durant quatre ans sur les agissements de cette ONG financée par des dons philanthropiques, d'organismes privés et par des subventions européennes. Dans un entretien à *Libération*, il détaille les révélations de son livre *Au nom de la nature. Enquête sur les pratiques néocolonialistes de l'ONG African Parks* (Rue de l'Echiquier, 2025).

Quelle est la genèse d'African Parks ?

L'ONG est née au début des années 2000, à l'initiative de quatre Sud-Africains, un banquier et trois employés qui travaillaient déjà dans la conservation de la nature pour Sanpark, gestionnaire public des parcs nationaux d'Afrique du Sud. Ils se sont associés à Paul Van Vlissingen, un flamboyant milliardaire néerlandais décédé en 2006. C'était lui le vrai boss. Il a fait fortune grâce à l'entreprise familiale de commerce de combustibles fossiles SHV Holdings, connue aux Pays-Bas pour n'avoir pas respecté le boycott commercial à l'encontre du [régime de l'apartheid](#) dans les années 1980.

A lire aussi

Lutte contre la déforestation en Afrique : quand le partenariat entre ONG et Etats se révèle efficace

Leur premier fait d'armes est la création d'une extension du parc national de Marakele en Afrique du Sud, non loin d'un luxueux lodge appartenant à Paul Van Vlissingen. Problème, les terres rachetées par le milliardaire étaient recouvertes d'une végétation dense faite de broussailles qui cachaient les animaux. La faute aux éleveurs qui n'en ont pas pris soin, arguait le Néerlandais qui a tout fait raser au bulldozer dans l'espoir de «rétablir les choses telles qu'elles étaient un siècle plus tôt».

L'idée, toujours d'actualité aujourd'hui, était de recréer un paysage de savane idyllique pour le «big five» (le buffle, le lion, l'éléphant, le léopard et le rhinocéros), ces animaux emblématiques d'Afrique source d'un tourisme lucratif censé rentabiliser les parcs. Au début, les entrepreneurs ont eu beaucoup de mal à convaincre les gouvernements africains de leur céder les clés de leurs parcs nationaux.

Pourquoi étaient-ils réticents – certains le sont toujours – à l'idée de travailler avec African Parks ?

Ils étaient sceptiques, car leur approche semblait très coloniale. Le bras droit de Paul Van Vlissingen, le Néerlandais Dick De Kat, m'a confié qu'à l'époque les gouvernements voyaient en eux de nouveaux colons en quête de terres à s'approprier. Pourtant, *«ces noirs ne sont pas capables de gérer correctement*

leurs parcs et de les financer», pestait-il quand je l'ai interviewé. Pour Van Vlissingen les paysages africains étaient [les musées de l'Afrique](#), l'équivalent du Louvre en Europe. A son avis, leur valeur universelle justifie l'ingérence des Européens. C'est paradoxal, car cela implique que la culture africaine, [largement pillée par les colonisateurs européens](#), n'a pas d'importance.

Pourtant, aujourd'hui, plus d'une dizaine de pays ont décidé de collaborer avec l'ONG. Pourquoi certains leaders africains lui ont-ils donné carte blanche pour gérer leurs terres ?

L'ONG leur promet d'importantes retombées économiques pour le pays, sachant qu'elle prend en charge tous les coûts de fonctionnement. En réalité, avec vingt ans de recul, on se rend compte que ces objectifs ne sont pas remplis, et que les créations d'emplois locaux sont souvent négligeables. D'ailleurs, [le Kenya](#), la Tanzanie, le Sénégal, l'Ouganda ou encore la Côte-d'Ivoire refusent de s'engager avec eux. Certains trouvent que la méthode d'African Parks va trop loin, que leur souveraineté est remise en question et refusent que l'intégralité des revenus générés par le parc revienne à l'ONG.

African Parks ne reprend pas la direction des parcs contre la volonté des Etats, mais elle est sans concession dans ses partenariats : soit les gouvernements se plient à sa méthode de gestion autoritaire, la plus efficace pour préserver la nature, selon eux ; soit il n'y a pas d'accord. Dans le premier cas, les autorités locales signent un contrat confidentiel déléguant la gestion du parc à African Parks sur vingt ou vingt-cinq ans renouvelables. Une fois ce contrat signé, l'ONG a les pleins pouvoirs dans la zone, notamment sur l'aspect sécuritaire.

A lire aussi

[En Tanzanie, des milliers de Massaïs expulsés de leur terre sur fond de relance du tourisme](#)

Vous accusez African Parks de «néocolonialisme vert» dans votre livre. Diriez-vous que les racines de cette ONG [sont racistes](#) ?

Je suis prudent avec de telles qualifications. Toutefois, les mots de certains dirigeants ou ex-dirigeants parlent d'eux-mêmes. Ces hommes, majoritairement blancs, pensent avoir une «mission» : la conservation de grands territoires africains. Et sont persuadés d'être mieux placés que les leaders politiques des pays concernés pour la mener à bien. Il y a clairement une idéologie sous-jacente documentée notamment par l'historien Guillaume Blanc à travers ses travaux sur le colonialisme vert et le mythe de l'Eden africain.

L'idée selon laquelle la nature vierge quasi disparue d'Europe est encore reine sur de vastes territoires en Afrique, d'où ce fantasme d'un continent épargné par les ravages écologiques des révolutions industrielles et grouillant d'animaux sauvages aussi dangereux que majestueux. D'un autre côté, plusieurs sources m'ont confirmé que l'extrême droite était assez bien représentée parmi les cadres de l'ONG. Le Français Marc de Fleurian, ancien officier de la Légion étrangère a par exemple été en poste dans la réserve de l'Ennedi, au Tchad, avant d'être élu sous les couleurs du [Rassemblement national](#) comme député du Pas-de-Calais, en 2024.

Dans le milieu de la conservation de la nature, African Parks a la réputation d'avoir des méthodes «musclées», avez-vous pu le constater durant votre enquête ?

Oui, ces méthodes «musclées» s'observent via la militarisation des rangers. Les éco-gardes sont des forces paramilitaires, les instructeurs, souvent français, israéliens ou sud-africains, leur rabâchent qu'ils sont en guerre contre les riverains, leurs «ennemis» potentiels. C'est ce qu'on appelle la «conservation forteresse». Certains m'ont clairement avoué que les droits humains n'existaient pas dans leur parc, révélant des méthodes de torture horribles, parfois – dévoilaient-ils eux-mêmes – opérées sur des innocents.

Selon ses détracteurs, African Parks se comporte comme un Etat dans l'Etat, sans compte à rendre. En ce qui concerne le parc national d'Odzala-Kokoua, c'est bien qu'African Parks reconnaisse enfin que des atrocités ont été commises sous sa responsabilité. Toutefois, il est regrettable que l'ONG n'ait pas rendu public le rapport d'enquête, elle, qui se targue d'opérer en toute transparence... J'espère que cela les motivera à prendre plus au sérieux les témoignages de mon enquête.

Dans quelle mesure, cette méthode de militarisation engendre-t-elle des situations de conflits avec les habitants proches des parcs ?

En Europe, on pense que les braconniers sont le mal pur, qu'ils chassent les éléphants pour revendre [l'ivoire de leur défense](#) ou les rhinocéros pour leur corne. La réalité est plus complexe. Certes, ce type de braconnier existe, mais un nombre plus substantiel de riverains se rend dans les parcs pour leur propre subsistance. Je pense aux pêcheurs, aux chasseurs de petits gibiers, aux bûcherons, aux médecins traditionnels à la recherche de plantes médicinales... Tous sont considérés comme des braconniers présumés et s'ils se font prendre, peuvent s'attendre au même traitement que ceux qui ont tué un éléphant.

Pour aller plus loin :

[Afrique du Sud](#)[Droits humains](#)[La biodiversité](#)[Congo-Brazzaville](#)

Dans la même rubrique

Entretien

Karen Hao : «OpenAI utilise plus d'argent et de ressources naturelles qu'il n'en a été nécessaire pour aller sur la Lune»

23 juin 2025abonnés

L'édito de Dov Alfon et Hamdam Mostafavi

Etats-Unis, Iran, Israël... au Moyen-Orient, la déflagration

22 juin 2025

Chronique «Médiatiques»

Proche de chez nous, par Daniel Schneidermann

22 juin 2025abonnés

Chronique «Ré/jouissance»

Léa Salamé, ou une puissance tardive dans un monde trop vieux, par Luc Le Vaillant

22 juin 2025abonnés